



# COMPTE-RENDU

## Réunion d'information et d'échanges – Sept Chemins Mardi 12 juillet 2022

**Intervenant.e.s :**

- Jean-Charles KOHLHAAS, vice-président SYTRAL Mobilités
- Stéphane GOMEZ, premier adjoint à Vaulx-en-Velin
- Alice MÜLLER, cheffe de projet SYTRAL Mobilités
- Caroline PROSPERO, directrice du développement SYTRAL Mobilités
- Séverine LARDELLIER, responsable concertation, relations riverains et communication chantier, SYTRAL Mobilités
- Isabelle JOLY, chargée de relations riverains SYTRAL Mobilités

**Animation :** Séverine LARDELLIER

**Durée de la réunion :** 1h30, 19h - 20h30

**Nombre de participants :** une dizaine de participants

La réunion publique s'est déroulée dans l'amphithéâtre Fourvière du CEREMA, à Bron. Trente minutes ont été consacrées à la présentation du projet et du cadre des échanges. 1h30 ont ensuite été dédiées aux échanges avec les participants.

# BUS

## LIGNE DE L'EST LYONNAIS

LA SOIE ↔ AÉROPORT SAINT-EXUPÉRY



## 1. Ouverture de la soirée

**L'animatrice** se présente et souhaite la bienvenue aux participants. Elle explique l'objectif de la réunion : informer et échanger sur le projet de la Ligne de l'Est Lyonnais.

Les participants ont été invités, à leur entrée dans la salle, à positionner leur lieu d'habitation et leur principale destination en transports en commun.

Plusieurs participants sont originaires des communes de Chassieu, Bron, Lyon centre mais aussi Gerland, L'animatrice note que beaucoup de participants ont pour destination une zone d'activités.

**Stéphane GOMEZ, premier adjoint à Vaulx-en-Velin**, explique que même si la future ligne de l'Est Lyonnais n'a pas d'impact majeur sur les mobilités à l'intérieur de la commune de Vaulx-en-Velin, elle participe à l'organisation de transports en commun structurants pour le territoire, en faisant de Vaulx-en-Velin une nouvelle porte d'entrée sur le cœur métropolitain. Il rappelle que les aménagements réalisés sur la route de Genas et l'arrivée de T9 et du BHNS vont permettre de mieux relier les territoires.

**Jean-Charles KOHLHAAS, vice-président SYTRAL Mobilités**, précise que la LEL fait partie d'un ensemble de projets réalisés dans le cadre du plan de mandat de SYTRAL Mobilités. Ce projet est porté de manière prioritaire puisqu'il permet de desservir des territoires peu dotés en transports en commun, de répondre à l'urgence climatique, tout en soutenant l'économie et le développement territorial. Il rappelle qu'initialement,



une ligne unique devait relier La Part-Dieu aux villes de Chassieu et Genas. Cette ligne a finalement été divisée en deux tronçons, afin de permettre de répondre aux besoins de dessertes distincts et de fiabiliser les temps de parcours. En effet, la LEL permettra une liaison efficace entre les villes de Genas et de Chassieu et le pôle multimodal de la Soie d'une part et d'autre part vers / La Part-Dieu via la connexion avec le BHNS au Sept Chemins. Son niveau de service sera renforcé afin d'offrir un rabattement rapide vers les lignes de tramway et de métro structurantes.

Un tour de table a été réalisé. Il a permis à l'équipe du SYTRAL de mieux comprendre les différentes attentes des participants.

- **Une participante regrette que cette réunion ait été organisée la semaine du 14 juillet, alors que beaucoup d'habitants sont absents.**

**Alice MÜLLER, cheffe de projet**, explique que le calendrier de cette période d'information sur la LEL a été contraint d'une part par le planning du projet et la période de réserve imposée par les élections législatives. Elle explique qu'un second temps d'information et d'échanges sera organisé une fois les études terminées, d'ici fin 2022 - début 2023. SYTRAL Mobilités a souhaité tout de même organiser cette séquence de rencontres pour communiquer de premières informations sur le programme.

**Séverine LARDELLIER** souligne que le peu de mobilisation ne devra pas nuire à la teneur des échanges et qu'un tour de table des participants pourra être organisé. Les débats ont finalement été fructueux et de qualité tant dans l'expression des demandes des participants que dans les réponses apportées par les intervenants.

## 1. Le projet de LEL

**Alice MÜLLER** explique la finalité de la LEL : assurer un rabattement efficace de Chassieu et Genas vers La Soie et Sept-Chemins. Il ne s'agit pas d'une ligne de desserte fine mais d'une ligne structurante forte et régulière, assurant un temps de trajet garanti, qui encouragera le report modal.

La LEL sera plus performante, avec des bus toutes les 10 minutes en heure de pointe. Grâce à des aménagements aux carrefours, la priorité sera donnée aux bus afin de garantir la régularité de la ligne. Le système de priorité aux carrefours sera assuré par un système de détection des bus qui passe le feu au vert lorsque le bus arrive. Une réflexion va être menée sur la reprise des priorités aux carrefours sans feu tricolore.

La LEL délivrera des services de qualité, tels que de l'information voyageurs en temps réel, ou des assises en stations pour une attente confortable, des stationnements vélos en station, des distributeurs de billets aux deux principaux arrêts.

Elle sera plus respectueuse de l'environnement avec des bus roulant au bioGNV.

Alice MÜLLER présente le tracé, et explique que la desserte des centres bourgs de Chassieu et Genas est adapté à un service de ligne régulière. Des solutions de mobilité complémentaires seront étudiées pour la desserte des zones d'activités afin de permettre le rabattement sur le réseau de transports en commun.

Elle décrit ensuite les modalités d'insertion de la LEL. Aux Sept-Chemins et au giratoire René Cassin, des voies seront dédiées aux bus. Les aménagements seront végétalisés autant que possible. Les cheminements piétons et vélos seront améliorés autour des arrêts afin de renforcer l'intermodalité.

Alice MÜLLER précise que le projet n'a pas d'impact foncier.



Le pôle bus de Sept Chemins sera réaménagé pour faciliter les correspondances. Pour encourager l'intermodalité, un P+R vélo y sera installé.

En partenariat avec les collectivités (communes de Genas, Chassieu, CCEL, Métropole de Lyon), ces connexions seront étudiées pour une cohérence globale des mobilités actives et des transports en commun.

Elle évoque ensuite l'évolution du cadre de vie que va impliquer la LEL : les travaux d'aménagement permettront de rendre l'espace public plus qualitatif et de proposer des îlots de fraîcheur.

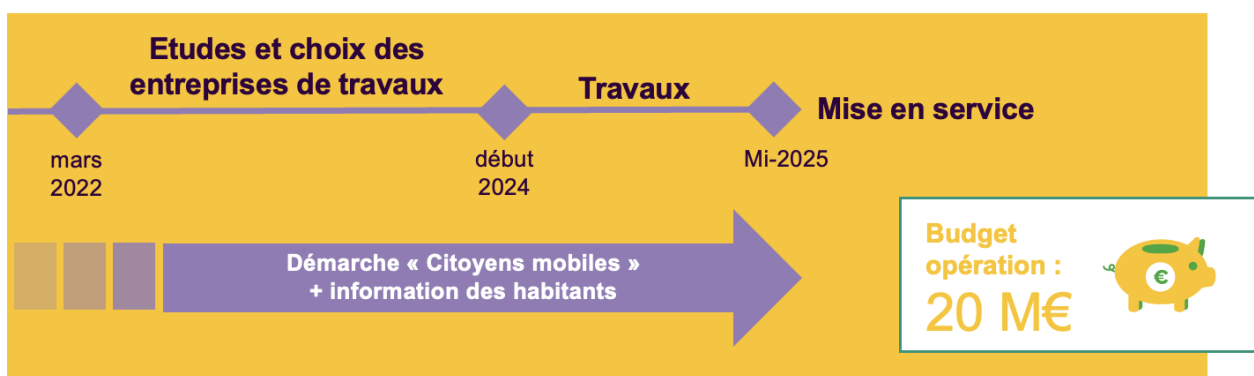
Le choix du mode bus est adapté au territoire. Il permet de partager l'espace public avec les piétons, les vélos et les voitures, tout en permettant une fréquence importante et une régularité. Ce mode est également adapté au nombre de voyageurs attendu. Les aménagements prévus permettront d'accueillir des bus articulés afin d'augmenter la capacité de la ligne sans travaux supplémentaires.

Alice MÜLLER explique que les études démarrent sur tous ces sujets et également sur la restructuration des lignes de bus actuelles, en lien avec l'arrivée de la LEL.

Enfin, elle explique que la LEL ouvre l'opportunité de repenser la desserte du territoire en transports en commun mais aussi d'envisager les mobilités dans leur globalité (covoiturage, cheminements piétons et vélos, etc.). Elle précise qu'une mise en cohérence des schémas de réseaux vélo de la Métropole et la CCEL sera faite.

Alice MÜLLER précise également que SYTRAL Mobilités, dans le cadre de la RSS (restructuration du réseau de surface), portera une attention particulière sur les territoires concernés par des projets de lignes structurantes comme la LEL. Il y aura dès lors une analyse et une adaptation du réseau existant, suppression ou création de lignes et notamment pour ce territoire une analyse sur le trafic Nord Sud en compléments de la LEL. Les lignes de bus actuelles pourront bénéficier des travaux d'aménagement.

La mise en service est prévue pour 2025. Les grands jalons du projet sont les suivants :



Fin 2022-début 2023, un nouveau rendez-vous sera organisé pour présenter les études.

## 2. Les citoyens mobiles

**Isabelle JOLY** présente le dispositif des citoyens mobiles. Cette démarche participative vise à travailler avec les citoyens sur les solutions de mobilité en complémentarité des transports en commun sur le territoire de



l'Est lyonnais. Elle commencerait en septembre-octobre, dans un format qui reste à construire. Elle invite les participants qui souhaitent participer au dispositif à lui communiquer leurs coordonnées.

### 3. Echanges

- Un participant explique être favorable au projet mais s'interroge sur la pertinence du détour par la zone d'activités Genas Parc Affaires au regard du temps de parcours supplémentaire qu'il induit et des nombreux giratoires à traverser. Il considère ce tracé peu cohérent avec les objectifs de non-artificialisation des sols qui sont portés par la métropole.

**Alice MULLER** rappelle que le premier objectif de la LEL est de desservir les centres bourgs. Le tracé proposé, et la desserte de cette zone d'activités, apparaît comme le meilleur compromis pour accompagner également le développement du territoire. Elle précise que les giratoires évoqués ne posent pas de problème particulier, certains seront dotés si nécessaire d'une voie d'approche réservée au bus.

**Séverine LARDELLIER** explique que l'insertion fine de la LEL sur le territoire sera l'objet des prochaines rencontres organisées fin 2022 – début 2023.

- Un participant regrette que les vélos ne puissent pas être admis dans les bus.

**Jean-Charles KOHLHAAS** rappelle que, depuis juin 2021, les vélos sont admis dans les tramways en dehors des heures de pointe pour répondre à des enjeux de capacité et éviter les conflits d'usage. Une telle expérimentation pourrait être mise en place pour la LEL. Il s'agit d'une décision qui sera prise ultérieurement.

- Un représentant de la Ville à Vélo à Meyzieu souhaite des précisions sur la vitesse commerciale de la LEL.

**Alice MÜLLER** explique que la vitesse commerciale de la LEL sera de 15 km/h. Il s'agit d'une vitesse moyenne, qui inclut les arrêts en station. Elle ajoute, qu'entre Genas et Lyon Saint-Exupéry, le bus roulera à la même vitesse que les autres véhicules et qu'il n'effectuera pas d'arrêts intermédiaires.

- Ce même participant s'interroge sur les modalités d'intégration des bandes cyclables dans les giratoires que la LEL devra emprunter.

**Alice MÜLLER** explique que la traversée des giratoires par les pistes cyclables est étudiée dans le cadre du projet de voie lyonnaise n°11.

- Il exprime enfin le souhait d'une connexion de la LEL avec T5.
- Le vice-président de l'AEPAC souligne l'importance de desservir la zone d'activités du Parc Duchêne, qui regroupe plus de 3000 personnes, et concentre notamment des établissements d'enseignement supérieur (Université Gustave Eiffel, École de Santé des Armées).
- Quatre autres participants renouvellent au cours de la réunion ce souhait de desserte par la LEL de cette zone d'activités, ainsi que de la zone industrielle Mi-Plaine. L'un d'entre eux souligne, qu'en comparaison, le secteur du golf, desservi par la future LEL, est beaucoup moins dense. Un autre suggère que le parcours de la LEL s'adapte aux heures de bureau pour desservir les zones d'activités aux moments opportuns. Un dernier souligne que de nombreux salariés lyonnais rejoignent en voiture ces zones d'activités





situées à l'Est de la Métropole et seraient des usagers probables de la LEL si celle-ci desservait leur lieu de travail.

**Jean-Charles KOHLHAAS** rappelle que l'objectif de la LEL est de rejoindre rapidement les autres lignes de transports en commun structurantes (BHNS, tramway et métro). Quant à la connexion avec la ligne T5, ces éléments et demandes seront intégrés aux réflexions à venir concernant le Plan de mobilité cela n'est pas envisagé à l'horizon de la mise en service de la Ligne de l'Est Lyonnais.

**Jean-Charles KOHLHAAS** ajoute que la densité de voyageurs/jour qui rejoignent ces zones d'activités implique un développement de solutions de mobilité (peuvent notamment être envisagées la réouverture de la gare de Toussieu, la création d'une ligne de bus au nord de la zone d'activités, l'installation de bornes vélo'v...). Le réseau de surface pourra être réorganisé également.

**Séverine LARDELLIER** explique enfin que le SYTRAL Mobilités développe aussi une nouvelle offre de services de mobilités dédiés aux entreprises. Un travail de fond est ainsi mené pour définir les origines-destinations et les horaires de travail des salariés.

- **Le représentant de la Ville à Vélo Meyzieu et le représentant de l'AEPAC expriment le besoin de développement de la desserte des zones d'activités en vélo.**
- **Deux participants demandent des précisions sur les temps de parcours de BHNS et LEL : entre Part Dieu <> Sept Chemins, Sept Chemins <> Lyon Saint Exupéry, et Sept Chemins <> La Soie.**

**Alice MÜLLER** apporte les réponses suivantes :

Le temps de parcours entre Part-Dieu et Sept Chemins sera de 25 minutes via le BHNS. De Genas, les voyageurs pourront rejoindre la Part-Dieu en 45 minutes, en empruntant la LEL puis le BHNS.

Le trajet Sept Chemins <> La Soie sera de 5 minutes, la liaison sera directe avec la LEL. Par leur régularité, ces lignes permettront un temps de trajet garanti.

Enfin, Alice Muller explique que SYTRAL Mobilités travaille actuellement sur la préfiguration d'un service de conseil en mobilité auprès des employeurs. Une démarche qui pourrait intéresser les dirigeants d'entreprises ainsi que leurs salariés dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

- **Un participant souhaite connaître le nombre de passagers projeté entre Sept Chemins et l'aéroport de Lyon Saint Exupéry.**

**Alice MÜLLER** explique que certains bus de la LEL desserviront l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, les autres auront pour terminus Genas. Des études d'exploitation sont menées pour identifier le besoin de desserte des personnes qui travaillent sur la plateforme aéroportuaire, afin d'adapter le trafic de la LEL.

- **Un participant demande si une liaison entre La Soie et la Porte des Alpes est possible.**

**Jean-Charles KOHLHAAS** explique qu'une liaison forte entre la Gare de Vénissieux et la Soie est envisagée. Ce projet, notamment son emplacement précis, dépend du devenir de la Porte des Alpes, qui fait l'objet d'un concours européen d'urbanisme. Cette liaison en transport en commun n'est pas incluse au plan de mandat actuel.

- **Un participant souligne les difficultés rencontrées aujourd'hui sur le réseau, il cite en exemple l'arrêt du Zi7.**



**Jean-Charles KOHLHAAS** indique que la pandémie de COVID 19 a conduit à une forte baisse de la fréquentation des transports en commun au sein de la Métropole et donc que certaines lignes comme le Zi7 n'ont effectivement pas été remises en service. Par ailleurs, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais et le réseau TCL font face à une forte pénurie de conducteurs. Enfin, il précise que cette situation s'observe à l'échelle nationale et que les exploitants du réseau estiment un retour à la normale fin 2022-début 2023.

- **Un participant s'interroge sur le budget prévisionnel des aménagements de voirie qui seront réalisés dans le cadre du projet. Il souligne qu'un emplacement réservé situé au niveau du rond-point de Sept Chemins devra être élargi pour permettre le passage de la future LEL.**

**Alice MÜLLER** explique que le budget du projet est de 20 millions d'euros. L'opération ne nécessite aucune acquisition foncière. Néanmoins, elle permet de préfigurer d'éventuels projets de transports plus lourds, qui seront étudiés dans des études prospectives pour les années à venir.

Les études menées actuellement concernent les solutions d'insertion du bus sur le territoire. Un ou plusieurs scénarios pourront ainsi être présentés, une fois les études réalisées.

En ce qui concerne le secteur Sept-Chemins, la LEL circulera en site propre à l'approche du rond-point dans les deux sens.

- **Un participant s'interroge sur la tarification de cette future ligne. Il souligne que le tronçon Chassieu / Genas <> Lyon Saint-Exupéry sera vraisemblablement plus attractif économiquement que le Rhône Express.**

**Jean-Charles KOHLHAAS** indique que la desserte sera à destination des employés de la plateforme aéroportuaire. La tarification sera identique à celle du réseau TCL.

## 4. Enseignements de la soirée

En conclusion, **Alice MÜLLER** constate le besoin de compléter la desserte des zones d'activités et des universités. Ce besoin devra être traité en complémentarité de la LEL, par la restructuration du réseau de surface ou la mise en place de solutions complémentaires de mobilité. Les infrastructures permettant des solutions complémentaires de mobilités attractives, comme les aménagements cyclables, seront étudiées en collaboration avec la Métropole et les collectivités concernées.

**Jean-Charles KOHLHAAS** souligne le caractère constructif des échanges. Il relève que les différents enjeux liés à la desserte des zones d'activités sont connexes au projet de la LEL. Il rappelle qu'une réorganisation du réseau de surface sera effectuée en lien avec les élus locaux, les habitants, les associations et représentants d'entreprises afin d'optimiser la desserte fine du territoire.

**Séverine LARDELLIER** rappelle que de nouvelles réunions seront organisées afin de présenter les résultats des études en cours. Elle invite les participants à se rendre sur la plateforme du projet et à contacter SYTRAL Mobilités pour toute question : [lel-contact@sytral.fr](mailto:lel-contact@sytral.fr).